



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 2 décembre 2019 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire suppléant M. François Cloutier et les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Absents : M. Alain Gagnon	Maire	
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. François Cloutier, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice-générale.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Le maire suppléant souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 4 novembre et de l'extraordinaire du 26 novembre 2019
4. États financiers de novembre 2019
5. Dépenses de novembre 2019
6. Correspondance
  - 6.1 Transport Rouyn-La Sarre
  - 6.2 Tourisme Abitibi-Témiscamingue
  - 6.3 Vie active Audrey Verville
  - 6.4 Ministère Sécurité publique
  - 6.5 Remerciement Atelier Touche à Tout
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Politique sur le harcèlement psychologique
  - 8.2 Liste des personnes endettées pour taxes municipales
  - 8.3 Infogénie 817.00\$ plus taxes
  - 8.4 Avis de Motion salaires des élus
  - 8.5 Rapport Socan 3<sup>e</sup> trimestre
  - 8.6 Dépôt déclaration intérêts pécuniaires
  - 8.7 Cadeaux de Noël des employés
  - 8.8 Date des séances du conseil pour 2020
  - 8.9 Nommer substitut MRC 2020
  - 8.10 Nommer maire suppléant pour 2020
  - 8.11 Fermeture du bureau, Temps des Fêtes
9. Lots
  - 9.1 Bornage des terrains Bruants en un seul
10. Chemins
11. Sécurité
12. Divers
13. Dossiers en suspend
14. Invitations
  - 14.1
15. Varia



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

15.1 Quotes-parts MRC

15.2 Adoption du budget 20 décembre

16. **Dates des prochaines rencontres**

Séance de travail le 8 janvier à 18 h 30

Séance régulière le 13 janvier à 19 h 30

17. **Période de questions**

18. **Fermeture de l'assemblée**

2019-12-264

IL EST PROPOSÉ par Line Giasson, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire suppléant avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. **Adoption des procès-verbaux du 4 novembre et de l'extraordinaire du 26 novembre 2019**

2019-12-265

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE les procès-verbaux du 4 et du 26 novembre 2019 soient acceptés tel que présenté au conseil;

ADOPTÉ

4. **États financiers de novembre 2019**

Des revenus de 34 533.39\$ et des dépenses de 21 458.31\$ ont été enregistrés pour novembre 2019, pour un solde au livre au 30 novembre 2019 de 400 474.58\$.

5. **Dépenses de novembre 2019**

2019-12-266

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 novembre 2019, les dépenses suivantes :

les salaires des employés	5 301.26\$
les salaires des élus	1 811.39\$
les dépenses de décembre	8 983.35\$
les dépenses faites par paiement préautorisé :	882.40\$

le tout représentant un total de 16 978.40\$, la directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées;

ADOPTÉ

6. **Correspondances**

6.1 **Transport Rouyn-La Sarre**

Info. On demande à nouveau l'appui de la municipalité concernant le Transport Rouyn-La Sarre effectué par Autobus Maheux. Le conseil ne se prononcera pas contre la décision déjà prise par la MRC d'Abitibi-Ouest.



N° de résolution  
ou annotation

### 6.2 Tourisme Abitibi-Témiscamingue

On nous informe que l'Abitibi-Témiscamingue a prouvé son expertise dans le domaine de la culture et se mérite une reconnaissance internationale. On nous remercie de faire des projets qui se servent de la culture pour rendre notre quotidien plus agréable.

### 6.3 Vie active Audrey Verville

Vérifier si quelqu'un serait intéressé à prendre cette activité à sa charge.

### 6.4 Ministère Sécurité publique

Le ministère de la Sécurité publique nous informe qu'ils vont nous faire parvenir tous les constats de dommages reçus pour les sinistrés de Rapide- Danseur.

### 6.5 Remerciement Atelier Touche à Tout

Un gros merci de l'Atelier Touche à Tout pour les investissements réalisés dans leur local.

## 7. Période de questions

## 8. Comptabilité & Employés

### 8.1 Politique sur le harcèlement psychologique

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur affirme que le respect entre les personnes est une valeur fondamentale de l'entreprise;

ATTENDU QUE par sa politique la municipalité ne tolérera aucun comportement irrespectueux;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité Des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur adopte sa politique sur le harcèlement psychologique et que la directrice-générale, Mme Lucie Gravel, et ou la responsable des ressources humaines Mme Line Giasson soient nommées personnes responsables désignées par la municipalité dans les situations de harcèlement de toutes natures.

ADOPTÉ.

### 8.2. Liste des personnes endettées pour taxes municipales

ATTENDU QUE nous avons jusqu'au 10 février 2020 pour retourner la liste des personnes endettées pour taxes à la MRC;

ATTENDU QUE nous avons 22 propriétés dont les taxes municipales sont en arrérages de 2019;

EN CONSÉQUENCE,

2019-12-267



## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

2019-12-268  
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE toute personne qui ont un dû envers la municipalité au-delà des taxes de 2019, soit informée par courrier recommandé;

QUE s'il n'y a pas d'entente suite à cet envoi, que les envois soient faits par huissier;

QUE tous les frais occasionnés pour récupérer ces taxes soient ajoutés à chacune des comptes de taxes;

QUE les personnes qui n'auront pas pris entente soient envoyés en vente pour non paiement de taxes;

ADOPTÉ

### 8.3 Infogénie 817\$ + taxes

2019-12-269

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous réglions la facture de 817\$ + taxes à Infogénie pour la transition de nos ordinateurs de Windows 7 à Windows 10, et autres petits travaux informatiques;

ADOPTÉ.

### 8.4 Avis de Motion salaires des élus

Avis de Motion est donné par Mme Lorraine Doucet-Dion que nous allons adopter le règlement fixant le traitement des élus pour l'année 2020 lors d'une prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

### 8.5 Rapport Socan 3<sup>e</sup> trimestre

2019-12-270

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE nous fassions notre rapport à la Socan qu'il n'y a eu aucune activité avec de la musique pour le 3<sup>e</sup> trimestre;

ADOPTÉ

### 8.6 Dépôt déclaration intérêts pécuniaires

Le formulaire SM-70 Déclaration des intérêts pécuniaires a été déposé lors de cette séance par l'ensemble des élus du conseil soit :

- M. Alain Gagnon Maire
- Mme Joannie Langlois Conseillère siège no 1



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

- Mme Lorraine Doucet-Dion Conseillère siège no 2
- Mme Line Giasson Conseillère siège no 3
- M. François Cloutier Conseiller siège no 4
- Mme Christiane Guillemette Conseillère siège no 5
- Mme Annie Gauthier Conseillère siège no 6

### 8.7 Cadeaux de Noël des employés

2019-12-271

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par Mme Line Giasson et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' un montant de 450\$ soit alloué pour les cadeaux de Noël.

ADOPTÉ

### 8.8 Dates séances du conseil pour 2020

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

2019-12-272

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ par Mme Line Giasson appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de Rapide-Danseur pour 2020, séances qui se tiendront en général le premier **lundi du mois**, ou le lundi suivant lors de Fêtes, les séances auront lieu au Centre municipal situé au 535, route du Village et débiteront à 19 h 30.

- |                                 |                         |
|---------------------------------|-------------------------|
| - Lundi le 13 janvier           | - Lundi le 6 juillet    |
| - Lundi le 3 février            | - Lundi le 3 août       |
| - Lundi le 2 mars               | - Lundi le 14 septembre |
| - Lundi le 6 avril              | - Lundi le 5 octobre    |
| - Lundi le 4 mai                | - Lundi le 2 novembre   |
| - Lundi le 1 <sup>er</sup> juin | - Lundi le 7 décembre   |

QU' un avis public, du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉ

### 8.9 Nommer substitut MRC pour 2020

ATTENDU QUE nous devons nommer un représentant pour remplacer le maire lors d'absence pour les séances à la MRC;

EN CONSÉQUENCE,

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

INITIALES DU MAIRE  
INITIALES DU SEC. TRÉS.  
2019-12-273  
pu annotation

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit nommé substitut, au maire pour l'année 2020, pour le représenter à la MRC d'Abitibi-Ouest.

ADOPTÉ.

### 8.10 Nommer maire suppléant pour 2020

ATTENDU QUE nous devons nommer un représentant pour remplacer le maire lors d'absence pour les séances de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE M. François Cloutier soit nommé maire suppléant pour l'année 2020, lors de l'absence du maire à la municipalité.

ADOPTÉ.

### 8.11 Fermeture du bureau temps des Fêtes

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le bureau municipal soit fermé du 20 décembre au 6 janvier pour la période des Fêtes.

QU' un média poste soit envoyé aux citoyens pour les informer;

ADOPTÉ

## 9. Lots

### 9.1 Bornage des terrains Chemin Bruants en un seul

À suivre. Prendre informations auprès des personnes concernées.

## 10. Chemins

## 11. Sécurité

## 12. Divers

## 13. Dossiers en suspend

## 14. Invitations

## 15. Varia

### 15.1 Quotes-parts MRC

Info. Pour l'année 2020, nous prévoyons payer des quotes-parts au montant de 65 478.28\$ à la MRC.



N° de résolution  
ou annotation

2019-12-276

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 15.2 Adoption du budget

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyé par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le budget soit adopté le 20 décembre à 19 h 30;

QU' un média poste soit envoyé aux citoyens pour les informer;

QU' un petit goûter soit préparé pour terminer l'année 2019, montant maximal alloué 200\$ de budget;

ADOPTÉ

### 16. Dates des prochaines réunions

Séance de travail le 8 janvier à 18 h 30  
Séance régulière le 13 janvier à 19 h 30

### 17. Période de questions

### 18. Fermeture de l'assemblée

Mme Line Giasson propose la fermeture de l'assemblée.  
Il est 20 h 20.

Accepté à l'unanimité.

François Cloutier maire suppléant

Lucie Gravel, directrice-générale